

Toutes les écoles de France ont été destinataires d'une petite carte à renvoyer pour obtenir gratuitement un ouvrage : *L'évolution du langage chez l'enfant. De la difficulté au trouble*, Marc Delahaie, éditions INPES¹. Pierre Choulet essaie de percer la signification et les buts d'une telle offre.

¹ Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé.

La vulgarisation de la recherche révélatrice de la Doxa. Plan de com et plan de carrière

Les chiffres

La quatrième de couverture est assez explicite : « *Quatre à cinq pour cent des enfants d'une tranche d'âge sont concernés par les troubles des apprentissages du langage, un pour cent sont atteints de troubles sévères. Plus concrètement, il y aurait au moins un enfant atteint de troubles plus ou moins sévères par classe* ».

Nous sommes devant un livre de vulgarisation, ce qui pourrait expliquer l'absence de justification de ces chiffres. Pourtant, dans l'ouvrage lui-même ces chiffres sont contestés : « *La prévalence de la dyslexie de développement est estimée de 3 à 5%* » p.79. Il ne s'agit ici que de la dyslexie de développement (*sic*), il faudrait ajouter les aphasies, les alexies, les agraphies acquises, les déficits gnosiques, les déficits praxiques, la dysarthrie, la surdit , l'otite moyenne s romuqueuse (5   10% des enfants), l'autisme, les d ficiences mentales l g res (environ 20%)... Ce m lange curieux de maladies, de sympt mes, de d ficiences est celui du livre dans le chapitre : *Les troubles de l' volution du langage*.

On peut aussi s'attarder un instant sur la fa on dont sont pr sent s les chiffres, la fourchette de ...   ...% montre   l' vidence qu'il ne s'agit pas du r sultat d'une recherche mais au mieux de la compilation de diff rentes recherches, exercice p rilleux pour tirer une  valuation chiffr e. Si   l'int rieur de l'ouvrage, notamment sur la dyslexie, la pr sentation de

chiffres reste prudente (il s'agit explicitement d'une **estimation**), toute prudence est abandonn e dans la quatri me de couverture.

On peut observer un lent processus de l gitimation des chiffres produits qui naviguent d'un champ   l'autre et perdent leur origine (toute tra abilit ) mais se renforcent de la l gitimit  de champs diff rents.

Dans l'introduction au rapport final d'activit  de 1996-2000 du laboratoire de pathologie du langage, de la cognition et des apprentissages de l'INSERM, document s rieux s'il en est, on trouve par exemple un tel rapprochement : « *La pr valence m diane des retards de la parole et du langage chez l'enfant entre 2 et 7 ans est de 5,95% (Law et coll, 1998). Cette valeur est proche de celle propos e dans un r cent rapport au gouvernement fran ais (Ringard 2000) selon lequel environ 5% des enfants pr senteraient une d ficience de la parole et du langage, dont moins de 1% une d ficience s v re.* »

L , on retrouve une nette am lioration dans la tra abilit  des donn es et dans leur pr cision (un pourcentage avec une partie d cimale) mais on doit souligner un m lange des genres, un rapport au gouvernement  crit par un Inspecteur et des recherches scientifiques mis sur le m me plan. Il faut s'arr ter un instant sur le rapport Ringard puisque il semble  tre   l'heure actuelle une r f rence incontournable.

« Près de 100 ans de recherche n'ont pas permis de cerner précisément par exemple, ni l'étiologie, ni les trajectoires développementales de ces difficultés ou troubles et ni les interventions éducatives et pédagogiques pertinentes auprès des élèves. Aujourd'hui encore des querelles existent parfois teintées de controverses idéologiques. [...]

Face à une réelle souffrance des familles et à l'échec profond de plusieurs milliers d'enfants (vraisemblablement 4 à 5%), l'école n'a pas à être exonérée de sa responsabilité pédagogique et éducative. Elle ne peut certes résoudre tous les problèmes, mais un partenariat éducatif avec notamment des professionnels de la santé et la famille peut constituer une démarche porteuse de résultats positifs. »

Inutile de faire la liste des tournures minorant la portée du discours mais on retrouve assez bien la posture de l'arbitre doxosophe se plaçant au dessus de la mêlée : la mise en doute globale des résultats des recherches, la compassion pour les usagers, le partenariat comme remède à tous les maux. Ce texte qui remet globalement en doute la recherche devient une référence... pour la recherche, notamment avec un nombre « vraisemblable » de 4 à 5% d'enfants en échec « profond ».

On ne peut pas entrer dans une analyse du mode de production de « la valeur proposée » par le rapport Ringard car on ne dispose pas des éléments de l'étude. À des nombres invérifiables et si souvent cités on pourra ajouter des nombres souvent cités et facilement réfutables. Nous en avons un bel exemple dans l'ouvrage de Delahaie :

« La compréhension d'un texte exige une vitesse d'identification de 250 à 400 mots à la minute. » (p.34)

« Pour tous les lecteurs en moyenne, une fixation dure un quart de seconde (250 millisecondes) et une saccade dix fois moins (25 millisecondes environ). À chaque fixation, une image de dix lettres environ est projetée sur une zone de la rétine appelée fovéa au niveau de laquelle les détails les plus fins peuvent être discriminés. La section de quelques lettres « scannée » à chaque fixation est désignée sous le terme d'empan. » (p.41)

0,250s + 0,025s (une fixation et une saccade) donc en tout 0,275s ce qui représente 218 (60/0,275) saccades et déplacement en une minute alors comment faire pour lire les 400 mots d'un lecteur rapide en sachant que pratiquement tous les mots sont fixés : 400 mots pour 218 saccades : c'est impossible. Lorsqu'il écrit « *Pratiquement tous les mots sont fixés* » cela voudrait dire pratiquement un mot sur deux...

Ce qui interroge ici n'est pas tant l'importance de l'erreur que la possibilité de reprendre à 7 pages d'intervalle des résultats qui s'infirmement. On comprend bien que l'enjeu d'un livre comme celui-ci n'est pas de chercher à apporter une preuve scientifique (d'ailleurs il s'en défend) ou comme il le prétend de « dresser l'état actuel des connaissances sur le développement du langage » mais de colporter la doxa en essayant de rassembler les chiffres qui comptent, c'est à dire les chiffres qui rapportent quand on veut être bien vu, ce qui est le propre de la plupart des nouveaux entrant dans un champ : bienvenue, M. Delahaie.

Plan de com

Le style médiatico-sensationnel de la formulation des « *Quatre à cinq pour cent des enfants d'une tranche d'âge sont concernés par les troubles des apprentissages du langage* », commune au rapport Ringard à la quatrième de couverture du livre *De la difficulté au trouble*, n'est pas sans rappeler le titre de la presse non spécialisée, mais n'a rien d'étonnant car, si on pouvait croire que ce livre est un outil de vulgarisation mis à la disposition des praticiens (ils sont clairement identifiés : professionnels de terrain de l'éducation et de la santé : enseignants, psychologues, infirmières et médecins scolaires, pédiatres...), l'enjeu pragmatique qui le sous-tend est plus complexe mais clairement explicite :

« Dans le cadre d'un plan d'action interministériel rendu public en mars 2001, l'INPES a été sollicité pour mettre en œuvre un plan de communication sur l'existence des troubles du langage chez l'enfant[...]. Ce livre occupe une place importante dans le plan de communication de l'INPES. »

Nous sommes bien dans un plan de communication. Ceci explique sans doute la présentation qui est faite de l'auteur :

« *L'auteur : Marc Delabaie a longtemps enseigné en qualité d'instituteur spécialisé auprès d'enfants et d'adolescents en grandes difficultés de lecture. Il est actuellement médecin phoniatre et partage son temps [...].* »

L'auteur est présenté avant tout comme issu du sérail, on cherche une évidente connivence avec le cœur de cible du plan de communication : l'enseignant. Médecin, voilà qui donne de l'autorité tout en n'éloignant pas du lecteur,

tout le monde à affaire au médecin. Phoniatre, là nous entrons dans la spécialité. Pourtant, on peut s'interroger sur le choix d'une telle spécialité puisque la phoniatrie est la partie de la médecine qui s'occupe des troubles et affections de la voix. Le choix d'un phoniatre pour écrire un ouvrage dont la plus grande partie traite de l'apprentissage de la lecture relève d'un procédé métonymique mais n'est aucunement justifié.

Nous savons qu'en matière d'apprentissage du langage, l'État ne cesse de faire de la communication : création de l'Observatoire National de la Lecture (ONL) en juin 1996, réunion du consensus décembre 2003, création du site *Bien lire...* Avec toujours comme cible, « les professionnels de terrain », comme objectif avoué de diffuser les résultats des recherches et comme moyen le mélange des genres.

Ainsi un discours scientifique se transforme en un discours bureaucratique et prescriptif. Le plus bel exemple de ce glissement est sans doute : « *Nul n'est censé ignorer la loi. Or, dans le domaine de l'enseignement de la lecture, la loi s'exprime sous forme de programmes dont la dernière édition, parue en 2002, répond en partie à la question qui nous est posée* »².

Cette injonction de type bureaucratique est prononcée ici par... un chercheur et non un inspecteur.

Mélange des genres, toujours, lorsque l'ONL présente ainsi une de ces dernières productions : *Le manuel de lecture au CP. « Cet ouvrage présente un état des lieux sur l'apprentissage de la lecture au CP, suivi d'une grille d'analyse méthodique des manuels de lecture et de l'étude de cinq publications, à titre d'exemple. Un guide pour l'usage et le choix raisonné d'un manuel à destination des enseignants conclut le document. »*

Dans l'état des lieux sur l'apprentissage de la lecture, l'ONL n'oublie pas de nous faire une belle leçon sur l'importance de la connaissance des moyens de production et de diffusion de l'écrit pour en avoir une bonne compréhension. En effet, cet ouvrage est une coédition : CNDP / Savoir-Livre. Qui est donc le coéditeur de ce livre qui nous permet le choix raisonné d'un manuel de lecture ?

Créée en 1985, *Savoir Livre* est une association loi 1901, à but non lucratif (*sic*) animée par six éditeurs scolaires : Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard et Nathan. Voilà qui devrait se passer de commentaire et discréditer définitivement la légitimité de l'ONL et des chercheurs qui y sont

associés. Faut-il se faire à l'idée que la recherche en sciences de l'éducation comme dans d'autres domaines a perdu toute autonomie et cela sans jamais inquiéter les pourfendeurs de l'entrée du marché à l'école qui s'inquiètent de l'intrusion de matériel soi-disant pédagogique mais clairement publicitaire sans jamais imaginer que les vendeurs de manuels pourraient influencer les prescriptions que subissent les enseignants.

L'autonomie de la recherche en sciences de l'éducation est aussi menacée par sa relative proximité avec la politique socio-éducative de l'État. L'acharnement et la multiplication des actions de l'État pour faire connaître les résultats ou pour servir d'intermédiaire entre la recherche et les professionnels de terrain questionnent. Le schéma classique d'une recherche dont les résultats sont répercutés par la formation (qu'elle soit initiale ou continue), ne semble plus satisfaire en matière d'apprentissage de la langue, de troubles liés au langage, de la dyslexie, de l'illettrisme...

Que cache cet activisme ? Qu'est-ce que la recherche peut révéler de si important aux professionnels de terrain ?

Pas tant de choses à dire

Il faut bien constater que les chercheurs ne sacrifient pas au plan de communication gouvernemental, une réserve toute légitime. Dans ce livre comme dans bien d'autres publications, on retrouve des conclusions qui restent très prudentes et qui rappellent bien le style des communications scientifiques. Voici la dernière phrase du livre : « *L'origine exacte de ces troubles reste en très grande partie inconnue.* »

On peut aussi citer un extrait du rapport Ringart³ : « *Près de 100 ans de recherche n'ont pas permis de cerner précisément par exemple, ni l'étiologie, ni les trajectoires développementales de ces difficultés ou troubles et ni les interventions éducatives et pédagogiques pertinentes auprès des élèves. Aujourd'hui encore des querelles existent parfois teintées de controverses idéologiques.* »

Le nombre des travaux, issus de l'approche cognitivo-phonologique des troubles de l'apprentissage de la lecture, a donné

² la Conférence de consensus sur l'enseignement de la lecture à l'école primaire les 4 et 5 décembre 2003. La question posée était : Comment organiser et planifier l'enseignement de la lecture aux différentes étapes de la scolarité primaire ? Comment doser les différentes composantes de cet ensemble ? Quelle est la pertinence des diverses méthodes ?

³ Jean-Charles RINGARD, Inspecteur d'Académie, Février 2000, Rapport à Madame la Ministre Déléguée à l'enseignement scolaire

lieu à une telle quantité de travaux, que leur liste dans la littérature proposant d'en faire une synthèse devrait provoquer un effet critique sur la validité de ces travaux. Mais la règle en la matière est d'intégrer cette critique au discours. Les auteurs le plus souvent font part de la multitude (des exercices d'équilibre, l'initiation à la musique, l'occlusion d'un œil, un entraînement de la conscience phonologique, le port de lunettes teintées, la répétition de mouvements de réflexes, l'absorption d'acides gras poly-insaturés, la rééducation auditive en rallongeant des sons, l'instabilité de la fixation oculaire, le déficit visuel, le déficit phonologique, l'anomalie anatomique du cortex, la déficience du cervelet, les gènes...) et essaient parfois désespérément de trouver un classement.

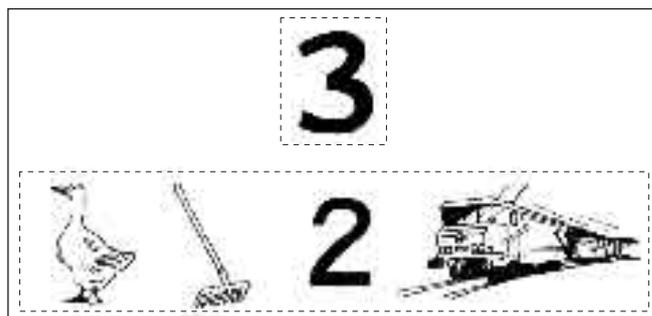
La conscience phono

Ce qui semble faire l'unanimité à l'heure actuelle notamment dans les textes officiels, c'est la conscience phonologique. Aux sources de la prescription on retrouve un certain nombre de textes : « *Améliorer la reconnaissance des unités distinctives composant les mots : syllabe, attaque du mot (consonne(s) précédant la voyelle), rime (voyelle et consonnes(s) suivant la voyelle) progressivement phonème* » (Les nouveaux programmes de l'école élémentaire. p.72)

« *La lecture est une activité complexe qui suppose mises en place de nombreuses compétences cognitives. [...] la conscience alphabétique et la conscience phonologique : le mot, à l'oral comme à l'écrit, est constitué d'unités, et les mots sont faits de syllabes.* » (Réunion du consensus : recommandations du jury)

« *Les enfants étant d'abord sensibles aux significations des mots, il convient, progressivement de leur permettre d'analyser différemment les paroles qu'ils écoutent ou qu'ils prononcent en leur apprenant à centrer leur attention et à adopter une attitude réflexive sur les aspects formels du message. Dans ce cadre, la prise de conscience des réalités sonores de la langue favorise l'acquisition des compétences dans le domaine de l'oral et prépare l'accès à l'écrit.* » (Document d'accompagnement des programmes).

De quoi parle-t-on : entraîner l'enfant à reconnaître, discerner, manipuler des unités sonores qui composeraient le mot (idéalement prononcé), des unités plus petites que la syllabe. On comprend mieux de quoi il s'agit à la lecture de situations d'entraînement à cette métaphonologie.



Enseigner la lecture au cycle 2 Gombert, Colé, Valdois, Goigoux, Mousty, Fayol, Nathan 2000

Que faut-il relier ? Le trois et l'oie, le 2 et le trois, le train et le trois... Bien sûr un exemple sorti de son contexte prête souvent à sourire...



Enseigner la lecture au cycle 2 Gombert, Colé, Valdois, Goigoux, Mousty, Fayol, Nathan 2000

Ce deuxième exemple permettra de mieux saisir toute la subtilité de ce genre d'exercice.



Dans la circonscription de Lisieux, c'est le jeu du verlan qui fait fureur, on présente ces deux images et l'enfant doit répondre... chapelle.

Ces quelques exemples rendent compte de l'intelligence didacticienne de leurs auteurs. On l'aura compris, la conscience phonologique s'entraîne en :

- mettant ensemble ceux qui ont la même première syllabe.
- mettant ensemble des mots qui commencent/finissent pareil.
- recherchant l'intrus : repérer celui qui ne commence/finit pas de la même façon.
- supprimant : l'attaque ou de la rime.

Bon, après tout si ces didacticiens souhaitent sacrifier l'intelligence de l'enfant à un entraînement barbare (un entraînement où seul l'enseignant en voit l'utilité) pourquoi pas, à condition que les résultats soient au rendez-vous, mais là, il y a débat.

« La source principale de cette prescription est constituée par les résultats de nombreuses recherches en psychologie cognitive qui ont établi des corrélations fortes entre les habiletés phonologiques et l'apprentissage de la lecture (ONL, 1998) même si les mécanismes explicatifs entre les deux font toujours l'objet de débats (Magnan et Colé, 2000) »⁴

Donc, la plupart des doxosophes acceptent que la conscience phonologique ait un caractère prédictif pour l'apprentissage de la lecture et propose donc d'entraîner la conscience phonologique ; mais comme le résume très bien cette phrase issue du travail du laboratoire Cogni-Sciences de Zorman : « Certaines données ont déjà été traitées et montrent que les enfants entraînés ont plus progressé en capacités métaphonologiques que les autres ». Autrement dit un entraînement à la conscience phonologie développe... la conscience phonologique. Il serait quand même important et évident de prouver que, sur le long terme, cet entraînement fait progresser des capacités de lecture. Surtout lorsqu'on sait que : « Les capacités phonologiques sont en relation avec le niveau culturel de la famille. »⁵

On imagine qu'une recherche sociologique pourrait démontrer qu'il existe une corrélation forte entre le nombre de livres possédés par une famille et l'apprentissage de la lecture par les enfants de la famille. Cela étant, la communauté des chercheurs accepterait-elle de cautionner une opération consistant à déposer des livres dans les familles ?

Tout pourrait porter à croire que, toute chose égale par ailleurs, l'entraînement de la conscience phonologique améliore les résultats en lecture. Pourtant aucun chercheur sérieux ne l'affirme.

Évidemment, dans un ouvrage de vulgarisation comme *De la difficulté au trouble*, Marc Delahaie n'hésite pas à franchir le pas sans fournir la moindre référence de recherche :

« Il existe des relations de cause à effet entre conscience phonologique - en particulier la conscience phonémique - et l'apprentissage de la lecture. Ainsi, le niveau de conscience phonologique avant l'apprentissage conditionne largement les progrès ultérieurs de l'enfant en lecture et en orthographe. »

Les ouvrages de vulgarisation facilitent les entorses au matérialisme méthodologique des sciences qui dans l'exposition d'une preuve et par la possibilité de la reproduction du dispositif expérimental garantit un débat scientifique. C'est inhérent au genre. Ils sont pourtant en recherche de légitimité et les raccourcis qu'ils empruntent, même s'ils sont une entorse au débat scientifique, révèlent la doxa.

Le cogni-activisme

Cette doxa qui, en matière d'apprentissage de la lecture, s'appuie sur un cognitivisme pur, computationnel. L'ordinateur, ciel étoilé de notre époque, livre un modèle de fonctionnement comme naguère le fonctionnement des astres devait donner le modèle atomique stellaire. La métaphore computationnelle va très loin dans le livre *De la difficulté au trouble*, puisque la mémoire y est représentée, dans un schéma intitulé *Le modèle cognitif simplifié du traitement du mot écrit* par une disquette informatique.

Bien sur, l'auteur se défendra sans

doute de cette représentation par une nécessité de simplification qu'entraîne la vulgarisation.

« C'est justement à ces professionnels de terrain que cet ouvrage s'adresse en priorité. Son objectif est de proposer une synthèse de connaissances et de pratiques sous une forme accessible.

Cette perspective implique des choix en termes de forme et de contenu. Sur le plan de la forme, il n'est pas question ici de la validité de tel ou tel résultat récent de la recherche en neuro-psycholinguistique mais simplement de proposer des notions consensuelles, pédagogiques et opérationnelles dans les champs de la santé et de l'école. »

Forme sonore stockée
en mémoire à long terme



⁴ Favoriser le développement de compétences phonologiques pour tous les élèves en grande section maternelle, Goigoux, Cèbe et Paour, Revue Repères, didactique du français, n°27, 2003

⁵ M. Zorman, Laboratoire Cogni-Sciences IUFM de Grenoble. (cogni.sciences@grenoble.iufm.fr)

Mais ce choix ne peut être anodin quand on sait que la métaphore informatique a été depuis longtemps démontée. Une des critiques les plus fertiles de ce modèle est celle de Bruner qui a été un tenant de la révolution cognitiviste. *« C'est le Paradis technologique. Il n'a pas fallu longtemps pour que le traitement par ordinateur devienne le modèle de l'esprit en lieu et place du concept de signification, s'est installé celui de computabilité. [...] il ne reste plus qu'un pas à franchir (minime mais fondamental) pour accepter l'idée que l'esprit « réel » et les processus qui s'y déroulent sont comparables aux esprits « virtuels », et qu'ils peuvent ainsi être expliqués. »*⁶

Il y a longtemps que les doxosophes travaillant autour de l'apprentissage de la lecture ont franchi ce pas « minime mais fondamental » séparant esprit réel et esprit virtuel.

La vulgarisation, par ce qu'elle occulte, interroge. Mais c'est aussi par ce qu'elle éclaire, qu'elle révèle. Pourquoi évoquer des pistes dont on sait actuellement qu'elles ne mènent nulle part, dont l'auteur lui-même, après les avoir longuement évoquées les repousse : les anomalies neuro-anatomiques que l'on relève sur le cerveau de dyslexiques, mais aussi sur des non dyslexiques et que l'on ne relève pas, parfois, sur les cerveaux de dyslexiques, l'IRM qui tendrait à prouver que le cerveau du dyslexique correspond au cerveau de quelqu'un... qui a des difficultés de lecture. Cette perte de temps correspond sans doute à une occupation de l'espace, cette vulgarisation n'avait pas tant de choses que ça à nous raconter. Tous ces nouveaux espaces, le plus souvent institutionnels, de vulgarisation⁷ ne sont-ils pas des prétextes à asseoir un consensus qui ne peut heureusement pas exister dans chacun des champs concernés ?

L'individu

Autour de quoi se fait le consensus ? Autour de l'individu. Individu sur qui, seul, repose la responsabilité de la déviance que l'on va scruter dans les recoins de son cerveau comme autrefois la morpho-psychologie nous révélait scientifiquement les déviants. L'individu encore qui, comme une machine, n'a pas droit à de vrais mots, et à qui on ne prête pas la faculté d'anticiper et de lire des textes (objets socialement construits)

Autre lièvre cognitivo-comportementaliste, made in US :

« Dans une expertise collective, rendue publique jeudi 22 septembre, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) fait le point sur une catégorie de symptômes psychiatriques jusqu'alors inconnue du grand public en France, le « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent ».

Issu des classifications cliniques anglo-saxonnes, ce syndrome, qui se caractérise par des comportements violents et répétés chez l'enfant et l'adolescent, toucherait, selon la littérature scientifique internationale, entre 5% et 9% des jeunes de 15 ans. Bien qu'aucune étude épidémiologique n'ait été réalisée en France sur ce sujet, l'INSERM recommande le dépistage et la prise en charge précoce de ce trouble, en familiarisant les familles, les professionnels de la petite enfance et les enseignants à son repérage.

L'expertise sur le trouble des conduites se situe dans le prolongement d'un précédent travail de l'INSERM qui, en additionnant des troubles aussi divers que l'hyperactivité, l'autisme, la dépression ou les troubles anxieux, affirmait, en 2002, qu'un enfant sur huit souffre d'un trouble mental.

Fidèle à son approche biologique de la psychiatrie, centrée sur les symptômes et les comportements, l'INSERM ne remet pas en cause, dans son expertise, la validité de la notion de trouble des conduites - un concept jugé fourre-tout par les psychiatres d'orientation psychanalytique, mais très en vogue aux États-Unis.

Les douze experts - dont deux Canadiens -, pédopsychiatres, épidémiologistes, cognitivistes, neurobiologistes, reconnaissent néanmoins que la notion déborde du champ médical en se situant « à l'interface et à l'intersection de la psychiatrie, du domaine social et de la justice ». Le « trouble des conduites doit être considéré comme un facteur de risque de délinquance sur lequel on peut agir (...) mais ne doit pas être confondu avec la délinquance, qui est un concept légal », affirme l'expertise collective.

« Jusqu'ici, la délinquance n'était abordée que d'un point de vue judiciaire ou social, précise Isabelle Gasquet, épidémiologiste et membre du groupe d'experts. Loin de nous l'idée de nous approprier le bébé, mais nous avons cherché à ajouter l'angle médical pour en enrichir l'approche. Tout est à faire dans ce domaine, où les données sont inexistantes en France. » »

Extrait de **Le trouble des conduites de l'enfant, concept psychiatrique discuté.** (Le Monde du 23/09/05)

« Si les mots prennent un sens à partir de leur présence avec d'autres mots, le moi ne se met à exister qu'à partir des interactions interindividuelles. »⁸

Bien sûr, il existe des troubles du langage qui ont une origine cérébrale, bien sûr, un jour l'IRM nous apprendra peut-être quelque chose sur l'apprentissage de la lecture, mais pourquoi repousser avec une telle véhémence toute trace du collectif ? La surdétermination sociale de l'usage de l'écrit ne peut être conjurée par un modèle cognitif plus ou moins ésotérique de reconnaissance du mot écrit. On ne peut prévenir l'illettrisme en exerçant avec des jeux ridicules une hypothétique conscience phonologique.

L'État, qui se dépense sans compter pour obtenir un consensus, mène une bataille idéologique qu'il est en passe de gagner notamment grâce à un certain nombre de chercheurs qui n'ont pas su développer la réflexivité nécessaire à la compréhension de l'évolution du débat au sein de leur propre champ. Mais aussi à un recul des syndicats devant les questions théorico-pédagogiques, laissant aux expertologues le dernier mot. Cette situation n'est pas sans rappeler le traitement de la pauvreté si bien analysé dans *Punir les pauvres* de Wacquant.⁹

La compassion comme morale. Plutôt que de lutter contre les inégalités on essaie de répondre à des « publics à besoins éducatifs particuliers ».

« Face à une réelle souffrance des familles et à l'échec profond de plusieurs milliers d'enfants (vraisemblablement 4 à 5%), l'école n'a pas à être exonérée de sa responsabilité pédagogique et éducative. »¹⁰

Le flou dans les classements (bien malin celui qui pourra dire ce qu'est un dyslexique ou un enfant victime du THADA), la dramatisation (avec l'intervention de l'imagerie médicale pour ne rien prouver, l'explication génétique à tout bout de champ...), les mêmes moyens de diffusion (*Marianne*, *L'Express*, la presse féminine dont on ne compte plus les dossiers sur l'illettrisme), les escrologues (qui avec la régularité d'un éditorialiste de la presse sus citée, réinventent « des méthodes »).

Tous ces dispositifs, ces confluences d'intérêt n'ont qu'un seul but : arriver à faire croire que les actes délinquants sont le produit d'une volonté individuelle comme l'échec scolaire serait le produit d'un trouble « cognitif » de la personne. Ne nous trompons pas, ceci est un projet politique.

Pierre CHOLET ■■■

⁶ Jérôme BRUNER, ...Car la culture donne forme à l'esprit de la révolution cognitive à la psychologie culturelle, Eshel, 1991

⁷ ONL, Réunion du consensus, INPS, le site BienLire

⁸ MEAD, G. H. (1934). *Mind, Self and Society*, Univ. Chicago Press, Chicago.

⁹ Loïc WACQUANT, *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Collection Contre-Feux, Agone, 2004.

¹⁰ Jean-Charles RINGARD, Rapport à Madame la Ministre Déléguée à l'enseignement scolaire